



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du Jeudi 30 mars 2017, 20h30.

Présents : Christine ANTONSANTI, Pierre-Marie DESGROLARD, Jean-Louis GRANITI, Pierre-Franck CHEMACK, Jean-François OLIVE, Alexandre BELTRAMINI, Yves ALVAREZ, Marie-Thérèse WHEELER, Jean-Baptiste LAURENT, Jean-Marc DERY, Frédéric JOUBERT.

Absents excusés : Marie-Thérèse LACOURT, Claude CARLE, Fabian GIZA, Evann CALVETE

Madame Lahitia COSANDEY, Secrétaire de Mairie et du public assistent au Conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance : Jean-François OLIVE.

Madame Christine ANTONSANTI, Maire, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23/03/2017 est lu puis adopté à l'unanimité.

8-1-2017 Délibération : Approbation du compte administratif 2016 (annule et remplace la délibération du 23/03/2017)

Lors de la délibération n° 7-3-2017 du 23/03/2017, nous avons procédé à l'adoption du compte administratif 2016 de la commune en l'absence de Mme LACOURT M-T, Maire en exercice pour cette période. Monsieur BARBOT Thierry, Trésorier, a vérifié auprès des services préfectoraux la procédure d'approbation du compte administratif 2016 dans notre cas particulier. La procédure prévoit de désigner un président de séance, et de procéder au vote en l'absence du Maire concerné par l'exercice (Mme LACOURT) et du Maire actuel (Mme ANTONSANTI).

Nous procédons donc ainsi : Mr CHEMACK, Adjoint aux finances est désigné comme président de séance et le Conseil restant se prononce à main levée à l'unanimité pour l'approbation du compte administratif de la commune.

8-2-2017 Délibération : refus du transfert de compétence à la CCTA en matière de PLU

Ce transfert ne présenterait aucun avantage pour notre commune. Outre que nous perdriions une partie de notre capacité de décision et de pilotage, la mise en œuvre de ce PLU ne serait certainement pas plus rapide.

Le Conseil se prononce à main levée à l'unanimité pour le refus du transfert de compétence à la CCTA en matière de PLU.

Questions diverses

- ✓ Mme ANTONSANTI et M. GRANITI font le point sur les travaux de l'école. Avec quelques jours d'avance, les murs de la nouvelle salle sont en construction. Tout est nominal.
- ✓ Le prêt que nous avons sollicité au Crédit Agricole pour le financement de ces travaux, a été accordé et sera disponible rapidement

- ✓ M. CHEMACK a suivi une formation sur les pouvoirs de police du Maire.

Il propose la possibilité d'installer des panneaux à l'entrée du village avertissant les éventuels cambrioleurs que le village est vigilant sur sa sécurité. Il propose également de réfléchir à un système permettant d'améliorer la vigilance locale entre voisins.

- ✓ M. DERY rend compte de l'assemblée générale du SIVU (Syndicat Intercommunal pour la gestion des équipements sportifs du collège de Montastruc) à laquelle il a assisté avec M. OLIVE. Les comptes administratifs et de gestion de cet organisme ont été validés.

Le président (M. le Conseiller Départemental Didier CUJIVES) présente la situation budgétaire : les comptes présentent un excédent notable qui est actuellement mis en réserve pour changer à terme la couverture du gymnase. Il est décidé de maintenir le niveau de l'appel de fond en direction des communes. Pour Azas, cela s'élève à 3 683 euros (635 habitants multipliés par 5,80 euros).

- ✓ Comme prévu lors de la séance précédente, le téléphone de la mairie a été changé et notre abonnement mis à jour.
- ✓ MM. GRANITI et BELTRAMINI rendent compte d'une réunion du SMICTOM pour le renouvellement du président et des vice-présidents de ce syndicat : ancien président M. ESPARBIE, nouveau M. BOUYSSOU. Il y a désormais 3 vice-présidents : Mme PARAYRE, MM. LAMOTTE et REX
- ✓ M. DESGROLARD rappelle au Conseil que le document décrivant notre PLU a été diffusé à chacun pour que tout le monde puisse en prendre connaissance en vue de la réunion prévue avec M. MILLASSEAU, notre urbaniste. La date sera diffusée par mail par M. DESGROLARD.
- ✓ M. ALVAREZ et Mme WHEELER rendent compte de la rénovation du « coin plonge » de la cantine de l'école. Les premiers devis et estimations doivent être affinés et cette étude doit se poursuivre. D'autre part, il est nécessaire de changer le produit de rinçage car celui-ci ne permet pas le séchage de la vaisselle. D'autres produits font les deux, ce qui permet d'éviter un séchage au torchon qui prend du temps aux agents et n'est pas dans les normes d'hygiène.

Finalement, le Conseil discute de la circulation de l'information avec les personnels de l'école (cantine et ménage) en cas de problème. Il est décidé que l'information doit remonter en Mairie à Lahitia COSANDEY puis être renvoyée par Lahitia vers les différents acteurs selon la nature de la demande.

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture, il convient d'appeler directement le Maire ou un des adjoints.

Questions dans le public

En liaison avec les propositions sur la sécurité cambriolage, M. ROUINEAU rappelle que les Adjoints au Maire ne sont officiers de police judiciaire qu'en l'absence du Maire. Il rappelle également que les interventions des gendarmes ne sont pas rapides surtout en dehors des heures d'ouverture car la procédure prévoit le renvoi de l'appel sur plusieurs gendarmeries d'astreinte et il n'est pas rare d'observer 2 heures d'attente avant l'intervention.

La séance est levée à 21h40

Mme Christine ANTONSANTI	Mr Pierre-Marie DESGROLARD	Mr Jean-Louis GRANITI	Mr Pierre-Franck CHEMACK	Mr Jean-François OLIVE
Mme Marie-Thérèse LACOURT <i>Absent excusé</i>	Mr Alexandre BELTRAMINI	Mr Yves ALVAREZ	Mme Marie-Thérèse WHEELER	Mr Jean-Baptiste LAURENT
Mr Claude CARLE <i>Absent excusé</i>	Mr Fabian GIZA <i>Absent excusé</i>	Mr Evann CALVETTE <i>Absent excusé</i>	Mr Jean-Marc DERY	Mr Frédéric JOUBERT